



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Un nouvel établissement public engagé dans les territoires



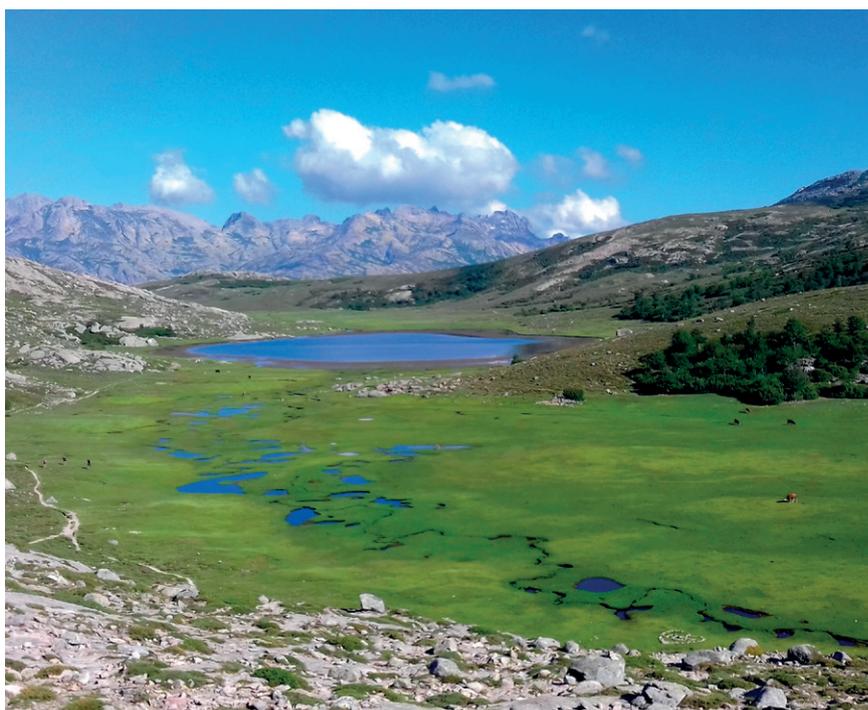
Corse

Un nouvel établissement public de l'État pour protéger et reconquérir la biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB) a été créé au 1^{er} janvier 2020* pour relever le défi de la protection et de la restauration de la biodiversité de l'Hexagone et des outre-mer. L'établissement public est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

5 missions complémentaires

- la connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages,
- la police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage,
- l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques,
- la gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels,
- l'appui aux acteurs et la mobilisation de la société.



Préserver la biodiversité, c'est aussi nous préserver

La biodiversité est le tissu vivant de la planète, la somme des interactions qui s'établissent entre les espèces et les milieux. Indispensable aux sociétés humaines, elle fournit l'oxygène de l'air, l'alimentation, l'eau, l'énergie, la fertilité des sols, de nombreux matériaux et médicaments.

Mais cette biodiversité est en péril. Les extinctions d'espèces s'accroissent sous la pression des activités humaines : destruction et fragmentation des milieux naturels, pollutions, surexploitation des ressources naturelles, introduction d'espèces exotiques envahissantes, auxquelles s'ajoutent les dérèglements climatiques.

Les forces de l'OFB

- 2 800 agents (dont 1 900 dans les entités territoriales dans l'Hexagone et les outre-mer),
- Des directions nationales et régionales et leurs services territoriaux, aux actions complémentaires et fortement imbriquées, implantées dans l'hexagone et les outre-mer,
- 9 parcs naturels marins,
- 1 sanctuaire de mammifères marins,
- 26 réserves naturelles.

* Loi n°2019-773 du 24 juillet 2019

Agir au plus près des territoires

L'Office et ses agents présents partout en France

Grâce à ses 1 900 agents de terrain, l'OFB appréhende les enjeux locaux, porte les politiques de l'eau et de la biodiversité au plus près des acteurs et des citoyens et enrichit son action par les apports des territoires, sources d'innovation.

Chaque région de l'Hexagone dispose d'une direction régionale, à l'exception de la direction interrégionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) et Corse. Les outre-mer ont une direction dédiée avec, pour chaque bassin ultramarin, des délégués territoriaux. Ces directions constituent les échelons de la coordination des missions de l'OFB dans les territoires, missions qui se caractérisent par des actions de proximité et des partenariats indispensables pour que la préservation et la reconquête de la biodiversité soient l'affaire de tous.

Au cœur des territoires, les services départementaux mettent en œuvre les missions de l'OFB, en particulier en matière de police de l'environnement et de connaissance. Ils représentent l'Office dans les départements et font remonter les besoins au bon niveau, afin que les meilleures réponses soient apportées par l'établissement.

En mer et sur le littoral, cette action de proximité est complétée par celles des délégations de façade maritime et des parcs naturels marins (PNM), dans le respect de la gouvernance locale exercée par les conseils de gestion des PNM et des compétences des services de l'État.



Les PNM sont des outils de protection de l'État créés pour répondre aux enjeux du milieu marin. Chaque parc a ses propres orientations de gestion, traduisant ses enjeux locaux. Ils poursuivent trois objectifs : la connaissance du milieu marin, sa protection (contrôle et sensibilisation des usagers), et le développement durable des activités maritimes économiques (pêche, extraction, énergies renouvelables...) et de loisir (plaisance, pêche, plongée, sport de glisse...).

Les principales missions des délégations de façade reposent sur la mise en œuvre, à l'échelle de la façade maritime, des différentes politiques publiques de protection et de gestion du milieu marin et de reconquête de la biodiversité. Par exemple :

- mobiliser la connaissance et être opérateur ou animateur de certains sites Natura 2000 en mer,
- mobiliser des financements et contribuer aux projets nationaux qui engagent les acteurs maritimes et les citoyens dans la protection et de la restauration de la biodiversité en mer.

Quel est le rôle des inspecteurs de l'environnement ?

Police de l'environnement et police sanitaire

Les 1 800 inspecteurs de l'environnement veillent au respect de la réglementation et luttent contre les atteintes à l'environnement. Leurs missions de police (administrative ou judiciaire) portent sur les milieux et les ressources (prélèvements d'eau, pollutions, atteintes aux zones humides, cours d'eau, habitats marins...), les espèces (protection des espèces à enjeux, lutte contre les trafics d'espèces et les espèces exotiques envahissantes), la chasse (contre-braconnage, sécurité à la chasse)... Ils sont également compétents en matière de police sanitaire relative à la faune sauvage (influenza aviaire, peste porcine africaine...).



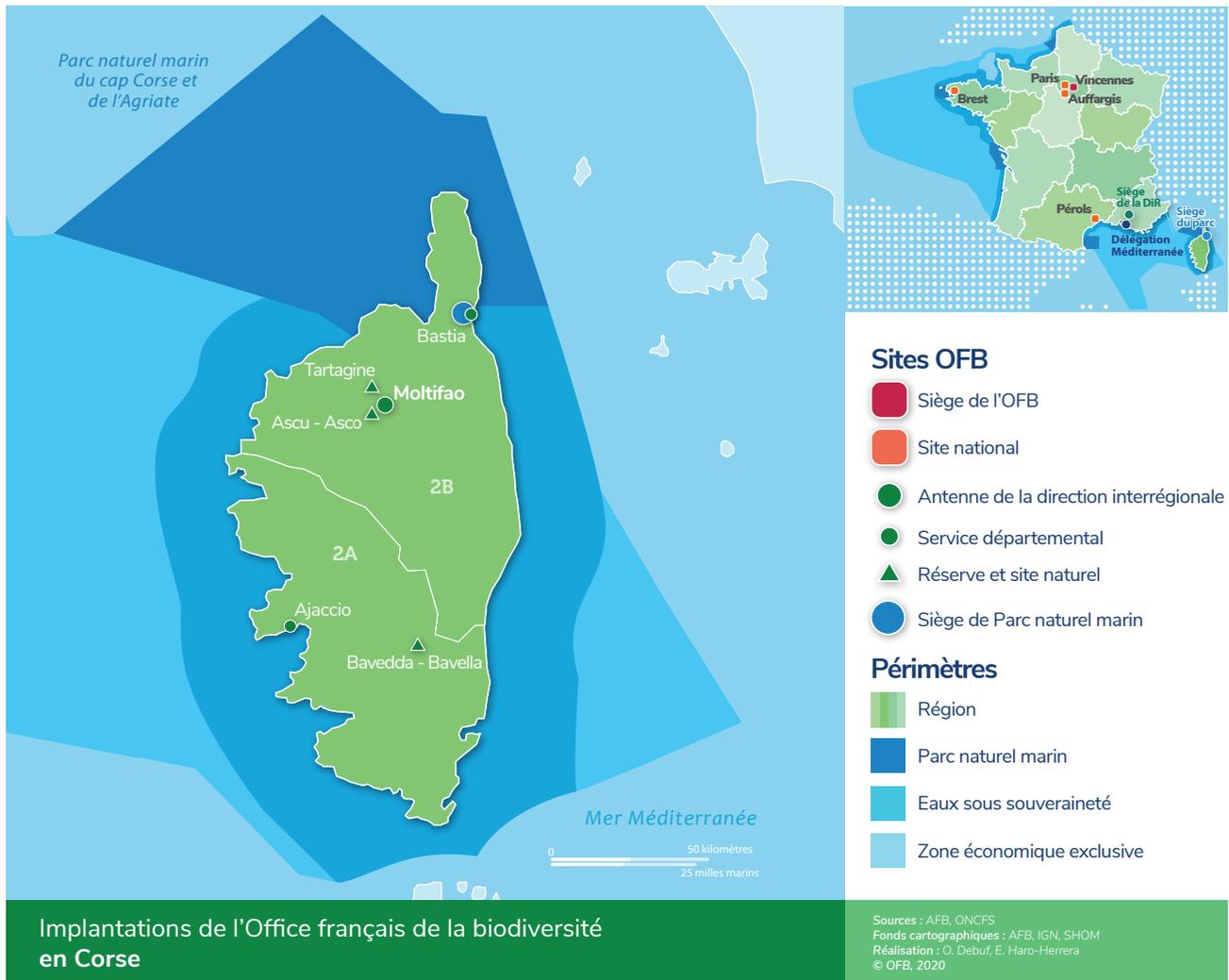
Connaissance : les missions des services départementaux

Les services départementaux contribuent fortement aux missions de connaissance de l'OFB. Dans le cadre de programmes nationaux, ils sont mobilisés pour :

- produire des données environnementales issues de l'observation de terrain (suivi d'espèces ou de milieux),
- participer à des protocoles de recherche, qu'ils contribuent à tester et, par leur connaissance du territoire et des acteurs, à améliorer (évaluation de la qualité écologique des milieux via des bioindicateurs, suivi des espèces grâce à l'ADN environnemental...).

Ils sont par ailleurs amenés à participer à des travaux scientifiques et techniques sur des enjeux locaux, par exemple dans le cadre de plans d'action pour la protection d'espèces menacées.

Cette contribution importante aux missions de connaissance de l'OFB s'appuie sur les compétences techniques des inspecteurs de l'environnement et sur un maillage du territoire qui est une vraie richesse pour l'établissement.



Implantations de l'Office français de la biodiversité en Corse

L'OFB en Corse

Nos implantations

La direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse de l'OFB regroupe 170 agents dont 39 en Corse :

- 1 siège en Provence-Alpes-Côte d'Azur à Aix-en-Provence (13 – Bouches-du-Rhône) avec une antenne technique et administrative à Moltifao en Haute-Corse.
- 2 implantations de services départementaux à Bastia et à Ajaccio.
- La délégation de façade Méditerranée, dont le champ d'actions couvre toute la façade maritime, qui s'étend de la frontière espagnole à la frontière italienne, Corse incluse. Son siège est situé à Marseille.
- Le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate / *Parcu naturale marin u Capicorsu è di l'Agriate*, qui s'étend du nord de Bastia (« ville-porte » et siège du Parc) jusqu'à la commune de Belgodère en Balagne. Il a été créé le 15 juillet 2016, en partenariat avec l'Office de l'environnement de la Corse (OEC). Vaste de 6 830 km², c'est le plus grand parc naturel marin de France métropolitaine, bordé par 27 communes sur un linéaire côtier de 225 km.
- 3 réserves de chasse et de faune sauvage (RCFS) en gestion : RCFS d'Asco (3 050 ha), RCFS Tartagine (2 800 ha) et RCFS Bavella (2 850 ha).

L'OFB et l'Office de l'environnement de la Corse

- Pour mener à bien ses actions en Corse, l'OFB s'associe à l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), compte tenu de son rôle important en matière de protection et gestion du patrimoine naturel corse. L'OEC contribue notamment au fonctionnement du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate.
- Le Conservatoire botanique national de Corse est un service de l'OEC implanté à Corte. Les Conservatoires botaniques nationaux sont coordonnés par l'OFB.

Les enjeux de la biodiversité

Un territoire unique

Au cœur de la Méditerranée, la Corse est « une montagne dans la mer » dont la géographie et la morphologie impactent son histoire et son économie. Le massif hercynien qui traverse toute l'île lui confère un caractère montagneux affirmé. Six étages de végétation se succèdent entre le niveau de la mer et le Monte Cinto, point culminant à 2 710 m. Le couvert végétal est essentiellement constitué de maquis et de forêts. L'île, longue de 183 km et large de 83 km, se développe également sur 1 150 km de côtes.

L'île possède de nombreuses zones humides et son réseau hydrographique est dense avec plus de 200 cours d'eau.

La pression de l'activité humaine se concentre sur le littoral où vit la majorité de la population de ce territoire peu peuplé avec près de 340 000 habitants mais très fréquenté par les touristes.

Un patrimoine naturel riche et reconnu

L'insularité, le climat, le relief et la géologie confèrent à la Corse une nature exceptionnelle avec de nombreuses espèces végétales et animales protégées et un taux d'endémisme important : sittelle corse, truite macrostigma, mouflon corse, discoglosse corse, ail corse...

Situés au sein du « hotspot » Méditerranée, les écosystèmes marins ne sont pas en reste avec la présence de nombreuses colonies d'herbiers de posidonies et de formations rarissimes telles que les atolls de coralligène. Thon rouge, mérou, patelle géante, grande nacre, corail rouge, grand dauphin, rorqual commun et tortues marines peuplent ces eaux.

Ce patrimoine inestimable est reconnu et encadré par des dispositifs de protection, parmi lesquels : le golfe de Porto inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, la réserve de biosphère de la vallée du Fango, plusieurs aires marines



protégées dont le plus grand parc naturel marin de métropole (Capicorsu à Agriate), la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio, le sanctuaire pour les mammifères marins Pelagos, 4 zones humides RAMSAR, une réserve biologique, 7 réserves naturelles et 92 sites Natura 2000.

Dans les réserves de chasse et de faune sauvage qu'il gère ou co-gère, l'OFB étudie notamment différentes espèces patrimoniales (mouflon corse, chat forestier...).

Des activités humaines impactantes

Le littoral corse est assez peu urbanisé avec 3,8 % des sols artificialisés et les espaces naturels littoraux demeurent donc relativement bien préservés. Cependant, une accélération de l'artificialisation est constatée ces dernières années, liée notamment à l'expansion du tourisme. Le développement de l'immobilier, de zones d'activités et d'aménagements touristiques génère des pressions importantes sur les milieux naturels : remblaiement de zones humides, destruction d'habitats et d'espèces, fragmentation des populations, etc.

L'OFB est pleinement mobilisé sur ces enjeux ainsi que sur ceux de l'eau, autre composante essentielle de ce territoire : travaux en cours d'eau, sécheresse, plan de prévention des risques d'inondation...

La région est également caractérisée par un trafic maritime important, générant des risques de pollution et de collisions avec les mammifères marins.

Chiffres clés en région Corse

- 3 millions de touristes.
- Près de 3 000 espèces végétales dont 5% d'endémiques strictes.
- 88 % des masses d'eau en bon ou très bon état écologique.
- Présence de 192 espèces d'oiseaux parmi les 251 protégées sur le plan national.

Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte-D'azur et Corse

Les Jardins de la Duranne - Bâtiment A
Rez-de-chaussée - 510, rue René Descartes
13090 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 38 22 86
dir.paca-corse@ofb.gouv.fr
www.ofb.gouv.fr/corse

Antenne technique et administrative
Hameau de Mezzana - 20218 Moltifao

Réserve de chasse et de faune sauvage d'Asco
Réserve de chasse et de faune sauvage Tartagine
Réserve de chasse et de faune sauvage Bavella
dir.paca-corse@ofb.gouv.fr

Service départemental de Haute-Corse
sd2B@ofb.gouv.fr

Service départemental de Corse-du-Sud
sd2A@ofb.gouv.fr



Cap Corse Agriate
Capicorsu Agriate

Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate
Résidence 5^e Avenue - Rue Paratojo - 20200 Bastia
parcmarin.agriate@ofb.gouv.fr
www.parc-marin-cap-corse-agriate.fr
f @parcmarin.capicorsu.agriate



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Office français de la biodiversité

Siège social
12, cours Lumière
94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr



@OFBiodiversite



@OFBiodiversite



@OFBiodiversite



@linkedInOFB



@OFBiodiversite



@OFBiodiversite

Délégation de façade Méditerranée
2, rue Barbusse
Immeuble CMCI - 13001 Marseille
Tél. : 04 96 17 51 05